

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2013

PRESENTS

X. Arnault, C. Battain, M-C Charignon, D. Chauvet, D. Coulomb, L. Cure, N. Dallard, V. Dal Fiume, O. Faury, M-E. Gasnier, G. Leblanc, R. Lemesre, C. Mazoyer, L. Migliorini, T. Mouri, A. Moyolo, J-M. Paulin, B. Pueyo, C. Ranc, J. Rémadi, C. Rivier, E. Rouit, J-N. Royer-Manoha, C. Schuler, N. Schwoehrer, L. Serre, A. Vernet

EXCUSES

K. Amarant, A. Baron, F. Bénéfice, B. Bonnefoi, A. Bonnin, N. Bouverat, M. Burel, D. Campoy, J. Chabal, M-C. Chosson, M. Cimaz, V. Commarmot, C. Dodane, M. Finiels, I. Fourel, D. Gential, E. Lacombe, M-N. Laville, M-F. Lebrat, O. Levent, J-C. Mancipoz, G. Melo Dos Santos, F. Moussy, Z. Nicollet, O. Peverelli, A. Poutard, F. Pyttlik, M-C. Segers, J. Thomassin, G. Torres, A. Vialle, M. Zanoni

INTRODUCTION

Accueil et ouverture de la séance par Laetitia SERRE Présidente et Catherine SCHULER, suppléante d'Alain VIALLE, vice Président de la CDAJE.

L. SERRE introduit la séance en rappelant l'importance du rôle de la CDAJE en direction des familles ardéchoises, qui favorise une politique répondant à la fois aux besoins des familles mais également aux attentes des professionnels de la petite enfance.

Le Contrat Enfance Départemental est finalisé, et sa signature est prévue le 11 décembre à Annonay.

C. SCHULER informe les membres de la CDAJE que la nouvelle COG est finalisée pour une durée de 5 années. C'est une nouvelle convention exigeante et ambitieuse pour répondre aux enjeux de société. Une attention sera à porter à la réforme des rythmes scolaires à la fois sur le financement mais aussi et surtout sur la qualité.

ORDRE DU JOUR

- Compte-rendu de la séance du 05/06/13..... page 2
- Actualités : Accueil à domicile, Charte Qualité, S/Commission Insertion, Contrat Enfance Départemental, autres actualités page 2
- Journée départementale partenariale : bilan et perspectives page 3
- Communication : ligne éditoriale et actions 2014..... page 4
- Thème d'échanges 1 : la réforme des rythmes scolaires page 4
- Thèmes d'échanges 2 : la COG et les schémas sociaux page 5
- Questions diverses et ordre du jour de la prochaine CDAJE page 6

COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la séance du 5 juin 2013 est approuvé par l'ensemble des membres présents.

ACCUEIL A DOMICILE

Orientations de la sous-commission – présentation N. DALLARD

La sous-commission « Accueil à domicile » s'est réunie le 30 octobre afin de poursuivre le travail engagé.

Le premier travail réalisé par la sous-commission a été la réalisation d'un état des lieux de l'utilisation de ce service, à l'appui de trois structures le proposant.

La proposition de la sous-commission est de réaliser un outil de communication pour mieux faire connaître ce service, ses avantages, les prestataires qui le proposent auprès des familles, notamment par l'intermédiaire de différents relais.

Cette proposition est validée par l'Assemblée

Réflexion à conduire au niveau institutionnel – présentation N. DALLARD

En parallèle, le Conseil général va engager une réflexion sur un possible accompagnement financier des familles sur la base d'un règlement d'aide départemental, en restant sur le cœur d'action du Département : les familles en situation de précarité. La faisabilité technique et financière reste à travailler.

O. FAURY précise qu'un accompagnement financier de la CAF pourra également être mis en place dans le cadre du fonds Public et territoire. Cette piste est également à travailler suite à la sortie de la lettre circulaire.

L. SERRE souligne que le lien avec la qualité de l'accueil doit être pensé pour l'accueil à domicile.

CHARTRE QUALITE

Structuration de la démarche pour la 2nde période d'adhésion – présentation N.DALLARD

La première période d'adhésion de 3 années touche à sa fin. Afin de structurer la démarche qualité pour la seconde période d'adhésion, il est proposé de la construire sur le schéma suivant :

2014 : état des lieux

2015 : formation, préconisations, travail avec les structures

2016 : journée départementale

La thématique « Culture et petite enfance » est proposée et retenue par la CDAJE pour un événement fort en 2016, avec des jalons à poser dès à présent (cohérence globale), notamment à travers la thématique du prochain appel à projet.

Communication – présentation N. DALLARD

Afin de promouvoir la démarche de qualité d'accueil, il est préconisé de communiquer autour du renouvellement de la démarche, d'actualiser les documents avec un système de datation (possible révision annuelle de l'attribution) et de créer un document pour les MAM.

Appels à projet - présentation N. DALLARD

Un travail de réflexion sera engagé par les techniciens de la CDAJE pour réformer les modalités de participation aux appels à projet. En 2014, un travail de fond sera réalisé afin de mieux répondre aux besoins des structures (redéfinition du calendrier, accompagnement méthodologique) et à la cohérence institutionnelle (dimension partenariale à pérenniser, harmonisation entre les différents programmes de financement des actions enfance/jeunesse, réflexion sur les règlements d'aide départementaux).

Un groupe de travail ad hoc sera donc constitué à cet effet afin de travailler sur cette refonte et sur l'accompagnement méthodologique des structures (intervention sur les exigences de l'appel à projet Charte qualité et sur la thématique, intervenants extérieurs, compétences internes à mobiliser sur les questions budgétaires notamment).

Le calendrier est par conséquent décalé : retour des projets par les structures en octobre/novembre 2014 pour une réponse en décembre 2014/ janvier 2015 ; facilitant la mise en œuvre des projets des structures sur l'année civile.

SOUS-COMMISSION INSERTION ET ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Bilan des rencontres territoriales – présentation N. DALLARD

Entre les mois de mai et de juillet se sont déroulées, à l'échelle des Pôles constituant les Unités territoriales du Conseil général, dix rencontres co-animées par la CDAJE et les services du Conseil général. Elles avaient pour objectifs de permettre une identification conjointe des professionnels de la petite enfance et des intervenants sociaux et médico-sociaux et de créer un espace d'échanges entre les acteurs sur la question de l'accueil du jeune enfant.

218 professionnels des deux secteurs ont été mobilisés sur ces rencontres. Des problématiques récurrentes et des problématiques spécifiques à des territoires ont été identifiées et ont pu être partagées par les participants.

L'observation à mettre en lumière est celle d'une dynamique de réseau à plusieurs niveaux, des territoires où des liens sont largement tissés et d'autres où les dynamiques ne sont pas encore en mouvement.

Perspectives – présentation N. DALLARD

Deux principales pistes se dégagent de ces rencontres :

- La constitution d'annuaires territoriaux faisant apparaître les coordonnées des professionnels des deux secteurs, avec différents annexes. Une constitution à moyen terme comprenant la finalisation, la saisie et l'ordonnancement de l'ensemble de ces informations. Cet outil devra être un outil pratique, léger, facile d'utilisation et facilement mis à jour.
- La mise en œuvre de territoires d'expérimentation (3) : mettre en œuvre des groupes locaux à partir des problématiques remontées dans le cadre des rencontres territoriales. Ces 3 territoires devront être représentatifs du Département de l'Ardèche.

Echanges sur deux points

- la question de la réponse aux situations d'urgence
- les réponses à apporter aux familles en valorisant les modes d'accueil existants et en articulant l'individuel et le collectif

CONTRAT ENFANCE DEPARTEMENTAL (CED)

Finalisation – présentation N. DALLARD

Le CED est finalisé. Sa signature, ainsi que celle de la convention cadre de partenariat aura lieu le mercredi 11 décembre 2013 à 11h00 à Annonay, afin de mettre en lumière une action concrète du CED : le Pôle ressource.

L'observatoire de la petite enfance, livret technique et partie publique du contrat, est en cours de mise en forme par le service Communication du Conseil général. Il sera diffusé en primeur lors de la cérémonie de signatures.

Le renouvellement de ces contrats amène également le renouvellement des conventions partenariales avec l'ACEPP et Familles Rurales et à la signature d'une convention avec l'APAJH.

Convention cadre de partenariat – présentation O. FAURY

La convention cadre de partenariat est également renouvelée. Elle a fait l'objet d'un travail croisé entre les différents services des trois institutions partenaires.

Elle comporte les axes suivants :

- Aider les familles à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents enfants
- Soutenir et contribuer à une meilleure coordination des acteurs sur le territoire
- Faciliter l'intégration sociale des familles dans leur environnement et contribuer à la cohésion sociale des territoires
- Contribuer à la structuration d'une politique jeunesse départementale
- Améliorer le parcours d'insertion des personnes et familles en situation de précarité

AUTRES ACTUALITES

Colloque des assistants maternels – présentation N. DALLARD

Le réseau des RAM de l'Ardèche a sollicité les partenaires institutionnels pour un possible accompagnement financier à une rencontre professionnelle sur Paris en direction des assistants maternels qui leur en ont fait la demande.

A titre exceptionnel mais dans l'optique de soutenir le statut professionnel des assistants maternels, le Conseil général accompagnera une délégation de 25 assistants maternels à ce colloque de qualité (1 par RAM et 4 hors RAM soit 1 par UT), en prenant en charge les frais de transport.

La condition sine qua non est l'organisation d'un retour de ces assistants maternels aux autres professionnels de leur territoire lors des temps de professionnalisation du RAM.

Protocole de soins, PAI dans les EAJE – présentation T. MOURI

Après une rencontre avec le réseau des crèches de l'Ardèche Méridionale, une proposition de travail a émergé pour la mise en place de protocoles départementaux de soins et PAI harmonisés à l'échelle du Département.

La CDAJE valide cette initiative et un groupe de travail se mettra en place en janvier 2014, encadré par T. MOURI.

JOURNEE DEPARTEMENTALE PETITE ENFANCE

Eléments de bilan – présentation N. DALLARD

La journée départementale Petite enfance a eu lieu le samedi 19 octobre à Ruoms. Près de 200 participants se sont réunis au cours de cette journée (y compris organisateurs, animateurs d'ateliers, porteurs de projet et étudiants).

Le bilan général de ce temps fort est positif (cf. questionnaire d'évaluation de la journée), avec un bémol sur deux éléments : le jour et le secteur géographique. Le partenariat a été transversal à toute la dynamique autour de cette journée : la thématique, la préparation et la mise en œuvre.

Perspectives – présentation N. DALLARD

Le premier travail qui va découler de cette journée, est la réalisation par les étudiants de 2nde année EJE à l'ESSSE d'un outil pratique / méthodologique à l'attention des porteurs de projet. Les étudiants ont en effet été missionnés sur la création de cet outil et ont participé à la journée, notamment en accompagnant les 10 ateliers de travail et d'échanges en après-midi.

Le second élément, dont le format reste à définir, est la réalisation des actes de la journée, afin de valoriser le travail effectué et restituer l'ensemble des réflexions à tous les participants et aux partenaires.

COMMUNICATION

Ligne éditoriale 2014 – N. DALLARD

Afin de définir les différentes thématiques qui seront abordées et mise en lumière dans

les différents supports de communication des partenaires, les membres de la CDAJE actent les choix suivants :

- communication CDAJE ciblée sur des actions concrètes
- l'accueil des enfants en situation de handicap et Pôle ressources
- l'insertion
- l'éveil culturel et artistique (en référence à la prochaine thématique de la démarche qualité)

Actions de communication 2014 – présentation N. DALLARD

Les travaux de la CDAJE nécessiteront les actions de communication suivantes :

- Parentalité : création de flyers et d'affiches pour la promotion du site Internet Parent07
- Accueil à domicile : réalisation d'un livret
- Renouvellement - actualisation des chartes qualité
- Actes de la journée départementale Petite Enfance
- Communication interne
- Actions de communication de la CDAJE : engagement de la réflexion autour de l'outil « plate-forme web » (fiche action 4 du CED)

Une concertation avec les trois services de communication aura lieu en fin d'année 2013 ou début d'année 2014 pour leur présenter ces propositions, solliciter leurs regards et leurs compétences et envisager les modalités de réalisation de ces actions.

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Thème échanges et présentation de situation par L. MIGLIORINI

Le groupe d'appui départemental (GAD) est l'instance pilote en la matière (mise en place obligatoire dans chaque département par la réforme) – réunions départementales organisées à l'initiative de la DASEN et du Préfet.

Le comité restreint est constitué à la demande de la DASEN et composé de l'éducation nationale, de la DDCSPP, de la CAF et de la FACS. Il travaille sur une fiche méthodologique et d'observation des sites d'expérimentation.

Une journée technique est prévue au mois de janvier 2014 pour réunir tous les acteurs afin d'échanger sur la mise en œuvre de la réforme.

Un certain nombre de questionnement et de problématiques sont d'ores et déjà soulevé par la mise en œuvre de la réforme :

- fatigue ou sur-fatigue des enfants
- problème de sommeil des enfants
- aspects Sécurité
- socle commun pour les intervenants (renvoi au PEDT)
- temps d'activités courts
- problème des salles mises à disposition
- qualité éducative (renvoi au PEDT)

Olivier FAURY aborde la question du périmètre d'intervention, des projets et d'accompagnement des territoires, qui doivent s'inscrire dans une mutualisation et une échelle intercommunale.

INFORMATIONS PARTENARIALES : LES SCHEMAS SOCIAUX DEPARTEMENTAUX ET LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION

Faute de temps et pour une présentation laissant place à l'échange, ce point est reporté à la prochaine réunion de la CDAJE.

QUESTIONS DIVERSES ET PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE CDAJE

Ordre du jour de la prochaine CDAJE

Plusieurs points sont dès à présents fléchés pour la prochaine séance : le Pôle ressources handicap (bilan 2013 et perspectives 2014), l'avancée de la sous-commission Accueil à domicile et la présentation des schémas sociaux du Département et de la convention d'objectifs et de gestion de la CAF.

Les prochaines séances auront lieu :

- Le **jeudi 27 février 2014 à 9h00** à Privas.
- Le **jeudi 12 juin 2014 à 9h00**

Laetitia SERRE, Présidente de la CDAJE	Catherine SCHULER, Suppléante d'Alain VIALLE, Vice-président de la CDAJE
---	--